



Accompagnement Médico-Psycho-Social Alsace.

L'AMPSA est partenaire de l'IPJ par l'intermédiaire de ses travaux au sein du Département des Applications et Interventions de la Société Française de Psychologie.

Elle permet une aide et un soutien psychologique à toute personne ou groupe de personnes ayant été victimes de catastrophes d'origines humaines ou naturelles.

PRÉSENTATION SOMMAIRE

La constitution de l'association : "**Accompagnement-Psycho-médico-social Alsace**" a été décidée le 3 mai 2002, par une Assemblée Générale au siège de l'Association, afin de pouvoir organiser une mission en Afghanistan pour le mois de juin 2002 (Aide Psychologique sans frontières, se désistant au dernier moment)

L'objet de l'Association est l'accompagnement sur les plans médicaux, sociaux et psychologiques toute personne au groupe de personnes ayant été victimes de catastrophes d'origine humaine ou naturelle.

Ce soutien s'adresse :

- Aux personnes oeuvrant au sein de collectivités locales.
- Aux personnes victimes directes ou indirectes et à leurs familles.
- Aux membres d'ONG, aux divers services d'intervention et organismes spécialisés susceptibles d'intervenir dans l'aide auprès de personnes victimes.

Les principales activités d'AMPSA investissent dans quatre dimensions :

- Interventions nationales.
- Interventions internationales.
- Formation.
- Recherche

AMPSA est actuellement composée de praticiens expérimentés de la psychologie, de la médecine, de la kinésithérapie qui ont effectués des missions sur le terrain. Elle respecte le code de déontologie des psychologues français (SFP). Dans tous les cas, l'association ne poursuit aucun but lucratif, elle est indépendante des partis politiques ou religieux.